

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis 76-2024** :
**Crédit d'investissement – Etude pour la rénovation du
Port du Chablais.**

Membres de la commission :

Roland Pfister
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen
Alexandre Grossu
Sylvain Baumann

25 avril 2024

La commission des finances, représentée par MM. Arnaud Heiniger, Roland Pfister, Didier Gattlen, Alexandre Grossu et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 10 avril 2024, du **préavis n°76-2024 intitulé : Crédit d'investissement – Etude pour la rénovation du Port du Chablais.**

Le document nous a été présenté par Mme Christine Carrel, municipale, M. Jean-Luc Amiet, municipal, M. Richard Emmenegger, syndic et M. Jean-François Millet, municipal.

Lors de cette séance, un premier préavis nous a été présenté avec un montant de 150'000 CHF TTC, comprenant également la partie de suivi des travaux d'exécution par le bureau d'ingénieur.

Sur demande des délégations présentes, la commune a remis à jour son préavis pour ne demander que le crédit d'investissement pour **l'étude préliminaire, étude du projet ainsi que l'appel d'offre** (phases SIA 2-3-4). Ce nouveau montant a ainsi été abaissé à **80'000 CHF TTC**. Cela permet de bien séparer la partie étude de la partie exécution et ainsi amener plus de clarté et flexibilité pour l'adjudication ultérieure du suivi d'exécution.

La demande d'un crédit supplémentaire pour le suivi des travaux devra ainsi être demandée en même temps que la partie réalisation des travaux (phase SIA 5).

Bien que le sujet soit très controversé et émotionnel, cette étude semble être nécessaire, voir même indispensable, pour définir le cahier des charge détaillé et coût estimatif des travaux de réfection du Port du Chablais. Cet estimatif des coûts pourra notamment faire office de base de réflexion pour le choix du financement qui devra également se faire en accord avec le conseil communal. Il est cependant préférable de gérer cette question de financement en dehors du présent préavis.

En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter le crédit d'investissement** du préavis n°76-2024 – **Etude pour la rénovation du Port du Chablais**, pour un montant de **CHF 80'000 CHF TTC**.

La commission des finances remercie les membres présents lors de la séance de commission, pour les informations et explications transmises.

Le 25.04.2024

Roland Pfister
Conseiller communal




Sylvain Baumann
Conseiller communal

Arnaud Heiniger
Conseiller communal



Didier Gattlen
Conseiller communal



Alexandre Grossu
Conseiller communal

